COMMISSION D'ENQUÊTE CONCERNANT LES ALLÉGATIONS AU SUJET DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES ET COMMERCIALES ENTRE KARLHEINZ SCHREIBER ET LE TRÈS HONORABLE BRIAN MULRONEY

AVIS DE DEMANDE

VEUILLEZ PRENDRE AVIS que le requérant, Karlheinz Schreiber, dont l'audience de la requête aura lieu le jeudi 21 mai 2009, demande respectueusement que le commissaire Oliphant délivre :

- 1. une ordonnance, une directive ou une recommandation selon laquelle Karlheinz Schreiber doit demeurer à Ottawa pendant toute la durée des parties I et II de l'enquête, afin de lui permettre, conformément aux droits qui découlent de son statut de participant, d'avoir recours aux services d'un avocat qui assumera les fonctions suivantes :
 - i. procéder au contre-interrogatoire de tous les prochains témoins de la Partie I de l'enquête;
 - ii. recevoir et examiner tout autre document;
 - iii. formuler des objections, des observations et prendre des décisions en ce qui concerne la présentation d'éléments de preuve supplémentaires, de documents et d'autres questions de preuve et de procédure;
 - iv. soumettre toute autre requête au nom de M. Schreiber;

- v. prendre les mesures nécessaires pour faire suite aux requêtes soumises par d'autres parties ou demandeurs;
- vi. dans le cadre de la Partie I, préparer la plaidoirie finale, maintenant fixée au 10 juin 2009;
- vii. procéder au contre-interrogatoire des experts en politique et/ou des témoins appelés à témoigner dans le cadre de la Partie II;
- viii. dans le cadre de la Partie II, préparer les audiences et la plaidoirie qui auront lieu les 15, 16 et 17 juin 2009.

MOTIFS DE LA DEMANDE

- Le 3 mars 2008, le ministre de la Justice a informé M. Greenspan, l'avocat de Karlheinz Schreiber, que « M. Schreiber ne sera pas remis aux autorités compétentes avant d'avoir témoigné devant la Commission d'enquête ».
- 2. Le 6 mars 2008, le ministre de la Justice a déclaré publiquement qu'il entendait reporter l'exécution de l'ordonnance d'extradition de M. Schreiber « jusqu'à ce qu'il ait témoigné dans le cadre de l'enquête publique prévue pour l'affaire concernant le très honorable Brian Mulroney et M. Karlheinz Schreiber ».
- Le 2 octobre 2008, le commissaire Oliphant a accordé le statut de participant à M. Schreiber pour la Partie I de l'enquête.
- Le 18 décembre 2008, M. Greenspan informait, par écrit, le ministre de la Justice que M. Schreiber avait obtenu le statut de participant pour la Partie I

- de l'enquête. Il lui demandait également de ne pas extrader M. Schreiber avant la fin de la Partie I.
- 5. Le 3 février 2009, le commissaire Oliphant accordait le statut de participant àM. Schreiber pour la Partie II de l'enquête.
- Le 4 février 2009, le ministre de la Justice signalait de nouveau à M. Greenspan que « M. Schreiber ne sera pas extradé avant d'avoir témoigné devant la Commission d'enquête ».
- 7. Le 26 mars 2009, M. Greenspan demandait, par écrit, au ministre de la Justice de ne pas extrader M. Schreiber avant la fin de la Partie II de l'enquête, en ajoutant qu'il faudra peut-être aborder cette question dans le cadre de la Commission.
- 8. Le 16 avril 2009, le ministre de la Justice informait M. Greenspan que « M. Schreiber ne sera pas extradé avant d'avoir témoigné devant la Commission d'enquête ».
- 9. La présence de M. Schreiber à Ottawa est requise afin que son avocat puisse, comme il se doit, demander et recevoir ses directives et y donner suite dans le cadre des parties I et II de l'enquête.
- Tout autre motif et dispense que pourra accorder l'honorable commissaire à l'enquête.

LES DOCUMENTS PERTINENTS À CETTE DEMANDE PEUVENT ÊTRE SIGNIFIÉS AU DEMANDEUR :

Par signification auprès de ses avocats, Edward Greenspan, c.r.
 Vanessa Christie et/ou Richard Auger, aux coordonnées ci-dessous.

Fait le 11 mai 2009.

Edward L. Greenspan, c.r. et Vanessa Christie
GREENSPAN PARTNERS
Auger Hollingsworth
144, rue King Est
Toronto (Ontario)
M5C 1G8

Richard Auger
Auger Hollingsworth
1005-130, rue Albert
Ottawa (Ontario)
K1P 5G4

 Tél : 416-366-3961
 Tél. : 613-233-4529

 Téléc. : 416-366-7994
 Téléc. : 613-822-5096

Courriel: <u>egreenspan@144king.com</u>
Courriel: <u>richard@ottawalawfirm.ca</u>

Avocat du demandeur Avocat du demandeur

PAR COURRIEL: Aux avocats de la Commission, Richard Wolson, c.r.,

Evan Roitenberg, Nancy Brooks, Giuseppe Battista

PAR COURRIEL: Au Bureau de la Commission d'enquête Oliphant,

enquete.admin@oliphantcommission.ca

PAR COURRIEL: Aux avocats de toutes les parties ayant obtenu le statut de

participant